POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

Bulletin municipal de Lanoraie

28 avril 2023

Volume 15 – Numéro 5

Au printemps, les voies publiques sont vivantes et pétillantes. Automobilistes, méfiez-vous!

L'arrivée des belles journées chaudes pousse plusieurs d'entre nous à l'extérieur, désireux de profiter de la température clémente. C'est aussi la température parfaite pour qu'un enfant sorte en courant d'une cour pour attraper un ballon échappé ou pour qu'une personne âgée traverse la rue à sa vitesse de marche.

Tout comme les conditions routières, c'est la température idéale!

Malheureusement, elle pousse plusieurs automobilistes à adopter une conduite plutôt téméraire, voire dangereuse. La Municipalité fait donc appel à tous pour déjouer la fébrilité printanière en adoptant un comportement routier sécuritaire et adéquat.

Respectez les limites de vitesse et la signalisation, priorisez les piétons, soyez aux aguets près des pistes cyclables et surtout, gardez toujours les yeux sur la route!

Merci à tous les usagers de la route qui font preuve de prudence et de courtoisie lorsqu'ils se déplacent!

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

13 mai 2022 | 8 h à 12 h

Stationnement du Pavillon Jean-Bourdon

Apportez vos contenants et votre pelle.

RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE À GAGNER!

DISTRIBUTION GRATUITE *

- Compost * 100 litres par personne
- Plants de végétaux * 1 par personne
- Plants de fleurs * 1 par personne
- Plants forestiers * 1 par personne

Les plants forestiers sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs grâce à la collaboration de l'Association forestière de Lanaudière.

TRUCS ET CONSEILS

L'horticultrice de la Municipalité ainsi que des experts en gestion des matières résiduelles seront sur place pour vous donner des trucs ou vous conseiller en matière de comportement écoresponsable.

22 MAI: JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES
BIBLIOTHÈQUE ET BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

ORDRE DU JOUR

Séance du conseil municipal du 2 mai, à 20 h.

19 h 30 : Séance de consultation sur les projets de règlement indiqués aux points 10.2 et 10.3.

19 h 30 : Le comité de démolition prendra en considération les demandes d'autorisation de démolition pour les immeubles indiqués aux points 10.8.1 à 10.8.3.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux du 4,11 et 24 avril 2023;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Dépôt du rapport financier 2022;
   - 5.2. Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC;
   - 5.3. Entente intermunicipale relative au partage des sommes provenant de l'imposition d'un droit aux exploitants de carrières et sablières;
   - 5.4. Image corporative;
   - 5.5. Disposition de biens excédentaires;
6. Sécurité publique;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Correction des déficiences – dépôt de soumissions;
   - 7.2. Fauchage bord de chemins – dépôt de soumissions;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1 Adoption du projet de règlement 126-2023 décrétant un emprunt de 2 215 000 $ pour le raccordement du puits 6.3 et travaux connexes à l'usine de production d'eau potable;
   - 8.2. Puits 6.3 – demande de soumissions;
   - 8.3. PRIMEAU;
   - 8.4. Location de toilette;
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 127-2023 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer;
   - 9.2. Politique culturelle – budget brochure;
   - 9.3. Loisir et sport Lanaudière – offre de service;
   - 9.4. L'Escale-du-Roy – travaux et équipements;
   - 9.5. Terrain de pétanque – entretien;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
    - 10.1. Certificat de conformité – règlement 1084-2023 (démolition);
    - 10.2. Adoption du second projet de règlement 1071-80-2023 modifiant le plan de zonage des règlements 269-90 et 105-92 – secteur rue des Étangs et secteur rue Jean-Baptiste-Neveu et dispositions applicables aux zones R49 et R52;
    - 10.3. Adoption du second projet de règlement 1072-8-2023 modifiant le règlement de lotissement 106-92 – dispositions concernant les normes applicables aux zones R48, R49, R50 et R52;
    - 10.4. Demande de dérogation mineure – 59, rue du Parc-Industriel;
    - 10.5. Comité consultatif d'urbanisme;
    - 10.6. Demande d'usage conditionnel – lots 6 564 159 à 6 564 162, 6 564 167, 6 564 169 à 6 564 172, 6 564 197, 6 564 198, 6 568 374, 6 568 375;
    - 10.7. Demande de permis PIIA;
    - 10.8. Demandes démolition :
      - 10.8.1. 292, Grande Côte Ouest;
      - 10.8.2. 296, Grande Côte Ouest;
      - 10.8.3. 621, Grande Côte Est – demande de révision;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

QUAI MUNICIPAL

Quai flottant

La Municipalité informe les citoyens que le niveau de l'eau du fleuve ne permet pas l'installation immédiate du quai flottant. Il sera installé dès que possible.

Carte magnétique

Il est également important de noter que la barrière automatisée sera active dès le 1er mai. En ce sens, tout utilisateur désirant accéder au quai **en voiture** devra se procurer une carte magnétique. D'ailleurs, les cartes magnétiques distribuées l'an dernier seront activées automatiquement le 1er mai. Les piétons et les cyclistes n'ont pas besoin de carte.

Notez qu'en aucun cas, la carte magnétique ne donne le droit de se stationner sur le quai avec une remorque, ce privilège étant réservé aux résidents titulaires de vignettes.

Pour connaître la démarche à suivre afin de vous procurer une carte d'accès : https://www.lanoraie.ca/fr/quai-municipal

Vignettes de stationnement

Il est également possible d'effectuer une demande de **vignette de stationnement pour les remorques**, dès maintenant, en remplissant le formulaire à l'adresse suivante : https://www.lanoraie.ca/fr/quai-municipal (section *Comment se procurer une vignette*).

Si vous ne possédez pas de carte d'accès magnétique pour la barrière automatisée, n'oubliez pas d'en faire la demande afin d'avoir accès au quai (voir **Carte magnétique** ci-dessus).

Bientôt la fin …

La fin des classes arrive rapidement. Cette période d'études et d'examens est généralement plus intense pour nos jeunes. L'encouragement et le soutien de leur entourage deviennent alors très importants. Cette période peut être d'autant plus exigeante si ceux-ci travaillent.

Saviez-vous que 53,2 % des élèves du secondaire travaillent? Ce chiffre tend à augmenter avec le niveau scolaire. Ce sont donc 77,2 % des cégépiens qui travaillent. On peut se demander, en tant qu'adulte, comment aider nos jeunes à persévérer. Il est important que leurs études restent LA priorité.

Les parents peuvent, par exemple, être à l'affût des signes suivants et aider leurs jeunes à trouver des solutions :

- Absentéisme ou retard en classe;
- Baisse de la concentration, manque d'énergie et de temps pour les études;
- Démotivation;
- Augmentation du stress;

Les employeurs peuvent, quant à eux, poser des gestes concrets favorisant la saine conciliation en cette fin d'étape :

- Mettre à la disposition des jeunes un endroit pour étudier pendant leurs pauses;
- Faire preuve de souplesse dans les horaires de travail, par exemple en réduisant les heures;
- S'informer, valoriser les études et souligner les efforts et la persévérance.

Fin d'année scolaire peut aussi rimer avec obtention d'un diplôme ou d'une qualification. La **Journée des finissants** est une belle occasion de célébrer les jeunes Lanaudois qui y sont parvenus. C'est pourquoi le CREVALE vous invite à féliciter les finissants de votre entourage le **16 juin** prochain. Pour ce faire, offrez-leur une carte d'encouragement virtuelle disponible sur le site crevale.org. La fin d'un cycle d'études, ça se fête en grand!

Rédaction : CREVALE

BALAYAGE DES RUES ET TRAVAUX DE MARQUAGE ROUTIER

Le balayage des rues et les travaux de marquage routier ont débuté sur le territoire de la Municipalité. Cette opération s'étend habituellement sur une période de deux semaines. Le balai-aspirateur sillonne les rues afin de laisser place à de l'asphalte propre et plus sécuritaire pour les cyclistes et les piétons. Quant à eux, les travaux de marquage auront lieu en soirée ou pendant la nuit et s'échelonneront sur quelques semaines.

MAISON DES JEUNES DE LANORAIE

La Maison des jeunes de Lanoraie vous invite à son assemblée générale annuelle, le mercredi 7 juin 2023, à 19 h.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

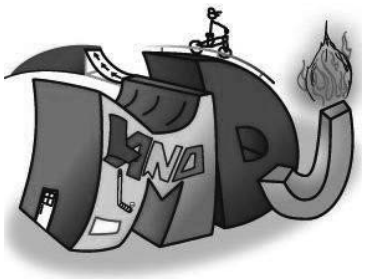

VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage seront permises tout au long de la fin de semaine de la Journée nationale des Patriotes, les 20, 21, 22 mai prochain. Veuillez noter qu'aucun emplacement municipal n'est prévu à cet effet.

DEUX CONFÉRENCES GRATUITES EN MAI : À NE PAS MANQUER !

Deux conférences gratuites vous attendent ce mois-ci au Pavillon Jean-Bourdon :

7 mai | Décarbonation des bâtiments, vers des territoires zéro émission nette

Cette rencontre permettra d'établir les enjeux de la décarbonation des bâtiments, les moyens à notre disposition pour y arriver, ainsi qu'une présentation du projet Collectivité ZéN L'Assomption-D'Autray.

28 mai | Le mouvement patriote dans Lanaudière

Le conférencier se penchera sur le contexte économique et social de Lanaudière lors des rébellions patriotes, afin d'expliquer l'absence de luttes armées sur le territoire, et ce, malgré la présence de milliers de militants.

Pour réserver votre place :

450 887-1100, poste 3030 ou 3042

UNE APPLICATION MOBILE QUI POURRAIT SAUVER UNE VIE

Les défibrillateurs externes automatisés (DEA) situés dans les bâtiments municipaux de Lanoraie sont désormais enregistrés sur l'application mobile DEA-Québec. Ces appareils électroniques permettent de faire battre à nouveau un cœur qui s'est arrêté. Il est possible d'en retrouver un au Centre sportif et au Pavillon Jean-Bourdon, sur les heures d'ouverture. **DEA-Québec est une application mobile qui permet de localiser les DEA à proximité en cas d'urgence, et ce, partout au Québec.** Elle rappelle aussi les grandes étapes de la réanimation cardiorespiratoire. La Municipalité vous invite donc à la télécharger en cas de besoin.

La Municipalité recrute!

Joignez-vous à l'équipe!

Plusieurs postes saisonniers à temps plein et à temps partiel sont disponibles.

D'autres postes sont à venir.

Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité pour plus de détails.

www.lanoraie.ca/fr/emplois

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Collecte de ordures

Collecte des matières organique

Collecte des matières recyclables

Séance du conseil

Vente de livres usagés | 1 $
Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay
Selon les heures d'ouverture

Journée nationale des Patriotes
Bureaux municipaux fermés
Bibliothèque municipale fermée

Journée de l'environnement
Stationnement du Pavillon Jean-Bourdon
8 h à 12 h

Ventes de garage permises
Partout sur le territoire de Lanoraie
Sur les terrains privés seulement

Conférences gratuites
Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay
14 h | Gratuit
7 mai | Décarbonations des bâtiments : vers des territoires zéro émission nette

28 mai | Le mouvement patriote dans Lanaudière
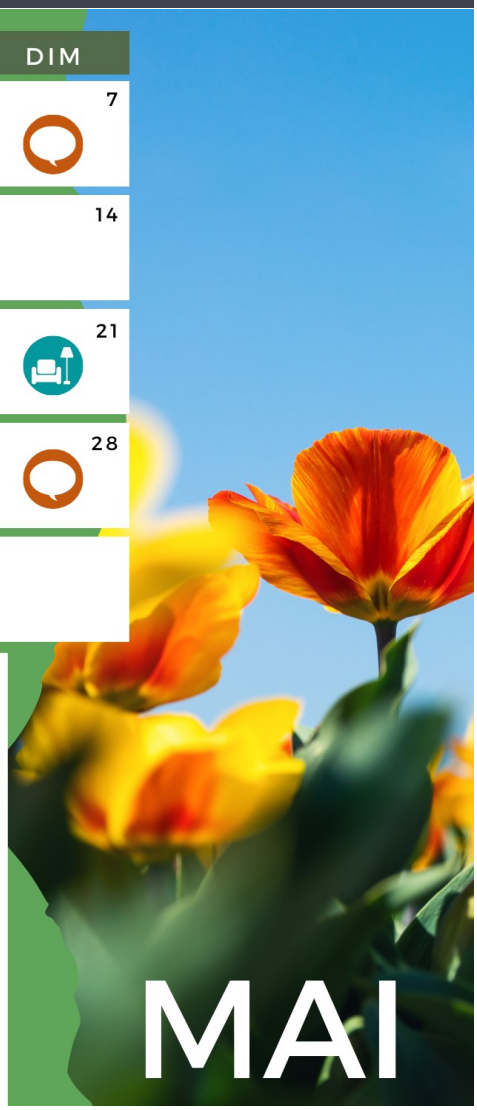
Fête de la famille
Action Famille Lanoraie
10 h à 21 h